

DEPARTEMENT DE LA CREUSE**COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER****Délibération n° 2023/23 en date du 02/05/2023 portant sur l'effacement des dettes**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN –Maire-

Date de la convocation : 24/04/2023

Présents : Messieurs JOSLIN Jean-Louis, OLLIER Michel, RONDIER Jean-Michel, HEBEL Marc, MARTIN Valéry, M. BARRABAND Jean-Paul, Mme BISSON Virginie

Absents Excusés : PEYLET Jessica, FENILLE Audrey, MORIN Matthias

M HEBEL Marc a été désignée comme secrétaire de séance.

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
10	7	0	7	7	7	0

Objet : Effacement de la dette d'une administrée

Suite à l'audience du 24 octobre 2022 au Tribunal de Justice, la Commission de surendettement de la Creuse valide l'effacement de la dette de Mme COUBRET Danielle suite à son rétablissement personnel sans liquidation judiciaire.

A cet effet, le Conseil Municipal entérine la décision et prévoit les crédits nécessaires à l'émission d'un mandat au compte 6542 « créances éteintes » pour un montant total de 4 797.05€.

Transmis le 04/05/2023

Affichée le 04/05/2023

le 04/05/2023

Le Maire,

Jean-Louis JOSLIN



DEPARTEMENT DE LA CREUSE**COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER****Délibération n° 2023/24 en date du 02/05/2023 portant sur un avenant au contrat CDD**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN –Maire-

Date de la convocation : 24/04/2023

Présents : Messieurs JOSLIN Jean-Louis, OLLIER Michel, RONDIER Jean-Michel, HEBEL Marc, MARTIN Valéry, M. BARRABAND Jean-Paul, Mme BISSON Virginie

Absents Excusés : PEYLET Jessica, FENILLE Audrey, MORIN Matthias

M HEBEL Marc a été désignée comme secrétaire de séance.

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
10	7	0	7	7	7	0

Objet : Avenant CDD Mme PERGET Isabelle

M le Maire souhaite revaloriser le contrat de Mme Perget Isabelle en faisant évoluer son indice. Il propose de maintenir le RIFSEEP actuel mais de passer à l'indice brut 446 - indice majoré 392 à l'échelon 9.

Le Conseil approuve et en conséquence, autorise le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et à prendre les mesures nécessaires à la réalisation de cette opération.

Transmis le 04/05/2023

Affichée le 04/05/2023

le 04/05/2023

Le Maire,
Jean-Louis JOSLIN



DEPARTEMENT DE LA CREUSE**COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER****Délibération n° 2023/25 en date du 02/05/2023 portant sur la sortie du dispositif
« PALULOS »**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN –Maire-

Date de la convocation : 24/04/2023

Présents : Messieurs JOSLIN Jean-Louis, OLLIER Michel, RONDIER Jean-Michel, HEBEL Marc, MARTIN Valéry, M. BARRABAND Jean-Paul, Mme BISSON Virginie

Absents Excusés : PEYLET Jessica, FENILLE Audrey, MORIN Matthias

M HEBEL Marc a été désignée comme secrétaire de séance.

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
10	7	0	7	7	7	0

Objet : Sortie du logement F4 26 rue de la Planchette

Mr le Maire, expose les conditions des contrats « PALULOS » signé en 1995, qui fixe un plafond aux loyers des bâtiments communaux réservés aux personnes à faible revenus.
Le Maire propose de sortir de ce dispositif :

- Le logement F4 au 26 rue de la Planchette à la date du 01 avril 2023 pour raison d'intérêt général pour permettre l'installation d'une Maison Assistance Maternelle.

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches pour la bonne réalisation de ce projet.

Transmis le 04/05/2023
Affichée le 04/05/2023

le 04/05/2023
Le Maire,
Jean-Louis JOSLIN



DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER

Délibération n° 2023/26 en date du 02/05/2023 portant sur la demande de DETR pour la restauration de l'église du bourg

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN –Maire-

Date de la convocation : 24/04/2023

Présents : Messieurs JOSLIN Jean-Louis, OLLIER Michel, RONDIER Jean-Michel, HEBEL Marc, MARTIN Valéry, M. BARRABAND Jean-Paul, Mme BISSON Virginie

Absents Excusés : PEYLET Jessica, FENILLE Audrey, MORIN Matthias

M HEBEL Marc a été désignée comme secrétaire de séance.

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
10	7	0	7	7	7	0

Objet : Restauration plancher et abat-sons

Mr le Maire, expose la nécessité de restauration des abat-sons de l'église du Bourg ainsi que la restauration du plancher sous les cloches pour raison de sécurité.

Un dossier de subvention DETR sera déposé comme suit :

Devis Fayette SARL 14 500,35€HT
 DETR 25% 3 625,08€
 Autofinancement 10 875,27€HT

Le Maire regardera si d'autres subventions sont possibles (Fondation du Patrimoine, ...)

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches pour la bonne réalisation de ce projet.

Transmis le 04/05/2023

Affichée le 04/05/2023

le 04/05/2023

Le Maire,
Jean-Louis JOSLIN

